

ANNEXE 6 :
Etat d'avancement du Programme – Compte rendu Trimestriel

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP) CÔTE D'IVOIRE
ETAT D'AVANCEMENT DES MILLE MICROPROJETS¹ COMPTE RENDU
TRIMESTRIEL

(A mettre en ligne sur le site du FCP)

1er Octobre 2009 – 31 Décembre 2009

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s) :	ONUCI-PNUD Côte d'Ivoire	Domaine Prioritaire :	N°2 : DDR- Consolidation de la Paix et Cohésion sociale		
Autorité(s) nationale(s) :	Primature, Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire ; Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) ; Programme de Service Civique National (PSCN). Centre de Commandement Intégré (CCI).				
Numéro du Programme :	PBF/CIV/B-1 (Numéro ATLAS : CIV10-00070211).				
Nom du Programme :	1000 Microprojets pour la réintégration des ex-combattants et d'ex-miliciens en Côte d'Ivoire.				
Budget Total :	4 000 000 USD				
Zones d'intervention :	<u>Nord et Nord-Ouest</u> : Korhogo, Odienné, Ferkéssédougou, Séguéla et Kani. <u>Ouest</u> : Guiglo, Duékoué, Bloléquin, Toulépleu, Man, Danané, Bangolo, Zagné, Vavoua et Lakota. <u>Est</u> : Bondoukou. <u>Centre et Centre-Ouest</u> : Yamoussoukro, Bouaké, Brobo, Daloa et Issia. <u>Sud et Sud-Ouest</u> : Abidjan, San Pedro et Tabou.				
Date d'approbation / Comité de Pilotage :	12 septembre 2008				
Durée du Programme:	6 mois	Date de démarrage:	24/09/2008	Date de clôture:	30/09/2009
Montants engagés :	4 000 000 USD (1 818 312 000 ² FCFA).			Pourcentage du montant approuvé:	100%
Montants déboursés :	3 700 269,80 USD (1 682 061 245,14 FCFA)			Pourcentage du montant approuvé:	92,51%
Retard éventuel (mois):	6 mois	Commentaires:	Le processus DDR en Côte d'Ivoire avait accusé un retard par rapport au calendrier initialement prévu. Le regroupement des éléments FAFN n'avait pas respecté les plans de départ. Cependant, concernant les ex membres des groupes d'auto défense (milices), le démantèlement avait repris en février 2009 et s'était accéléré durant le deuxième trimestre 2009 (avril-juin). Cela a eu un impact positif sur le nombre de bénéficiaires pris en charge par le programme « 1000 microprojets ». Toutefois, en vue de pérenniser les acquis du Programme et bien que tous les projets aient été lancés, il importe de continuer un travail de suivi et d'encadrement sur une période minimale de 6 mois après la clôture du programme.		

¹ Le terme "programme" est utilisé pour désigner le terme de « mille microprojets ».

² Le taux de change utilisé est celui du 31 Décembre 2009, à savoir 1USD = 454.578 FCFA.

Objectifs :	Réalizations/Résultats :	Pourcentage de réalisation :
<p><i>Les ex-combattants sont retournés dans les zones de leur choix et ont accès à des moyens durables de subsistance.</i></p>	<p>Réalizations : 526 microprojets dont 519 de réinsertion et 7 de réhabilitation communautaire pour un total de 3,483 bénéficiaires.</p> <p>Les 526 microprojets sont repartis comme suit par domaine d'activités économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Secteur primaire</u> : 27 MP agricoles pour 507 bénéficiaires dont 171 membres de la communauté et 151 femmes. 97 MP d'élevage (de volailles, de porcs, de moutons, de poissons, d'agoutis, d'escargots) pour 1,003 bénéficiaires dont 100 femmes. 2 MP de pêche pour 43 bénéficiaires. ▪ <u>Secteur secondaire</u> : 57 MP industriels ou artisanaux (fabrication d'attiéké, de savons kabakourou, bijouterie, pêche artisanale) pour 136 bénéficiaires dont 31 femmes. ▪ <u>Secteur tertiaire</u> : 127 MP de commerce pour 561 bénéficiaires dont 121 femmes. 209 MP de service (plomberie, couture, électronique, électricité, mécanique auto, cabine téléphonique, station de lavage-auto) pour 558 bénéficiaires dont 116 femmes. ▪ Un <u>quatrième secteur non économique</u> concerne 3 MP de réhabilitation d'infrastructures sociales pour 609 bénéficiaires dont 229 femmes. ▪ Un <u>cinquième domaine</u> appelé multisectoriel concerne 4 MP relatifs à la fois à plus d'un secteur. Ces MP concernent 66 bénéficiaires dont 30 femmes. <p>Les 526 microprojets comportent 519 projets de réinsertion pour un total de 2,703 bénéficiaires directs et 7 projets communautaires pour un total 780 bénéficiaires directs.</p> <p>Les 2,703 bénéficiaires directs des projets de réinsertion sont composés de 1,099 <i>ex-combattant</i> (XC), 801 <i>ex-membres des groupes d'auto-défense</i> (XGAD) et 803 <i>jeunes à risque</i> (JR). Les XC, XGAD et les JR représentent respectivement environ 40,7%, 29,6% et 29,7% de l'ensemble des bénéficiaires directs atteints par les projets de réinsertion.</p> <p>Parmi les bénéficiaires directs des projets de réinsertion, l'on compte 471 femmes contre 2,232 hommes ; soit environ 17% de femmes.</p> <p>En ce qui concerne les projets communautaires, on enregistre 307 femmes contre 473 hommes, soit environ 39% de femmes.</p> <p>A ce jour, 432 microprojets sont clos (le suivi est maintenu) tandis que 94 sont en phase finale d'exécution. 40 projets supplémentaires pour environ 200 bénéficiaires sont en cours de lancement afin de marquer la clôture du</p>	<p>96%</p>

	<p>programme.</p> <p>Au 31 décembre 2009, le Programme a atteint 24 localités de la Côte d'Ivoire, répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Nord et Nord-Ouest</u> : Korhogo (11 MP pour 51 bénéficiaires), Odienné (1 MP pour 8 bénéficiaires), Ferkessédougou (1 MP pour 4 bénéficiaires), Séguéla (98 MP pour 866 bénéficiaires) et Kani (16 MP pour 98 bénéficiaires) ; ▪ <u>Ouest</u> : Guiglo (2 MP pour 50 bénéficiaires), Duékoué (5 MP pour 125 bénéficiaires) Bloléquin (4 MP pour 93 bénéficiaires), Toulépleu (4 MP pour 70 bénéficiaires), Man (1 MP pour 4 bénéficiaires), Danané (1 MP pour 12 bénéficiaires) Bangolo (3 MP pour 75 bénéficiaires), Zagné (3 MP pour 65 bénéficiaires), Vavoua (9 MP pour 48 bénéficiaires) et Lakota (2 MP pour 112 bénéficiaires) ; ▪ <u>Est</u> : Bondoukou (2 MP pour 30 bénéficiaires); ▪ <u>Centre et Centre-Ouest</u> : Yamoussoukro (6 MP pour 44 bénéficiaires), Bouaké (269 MP pour 661 bénéficiaires), Brobo (10 MP pour 100 bénéficiaires), Daloa (19 MP pour 232 bénéficiaires) et Issia (20 MP pour 320 bénéficiaires) ; ▪ <u>Sud et Sud-Ouest</u> : Abidjan (10 MP pour 50 bénéficiaires), San Pedro (18 MP pour 217 bénéficiaires) et Tabou (11 MP pour 148 bénéficiaires). <p>Les 3483 bénéficiaires sont encadrés sur le terrain par 23 structures dont 22 nationales et une internationale.</p> <p>Les 22 structures nationales de mise en œuvre sont : (i) <i>Opportunities Industrialisation Center/</i> Section Côte d'Ivoire (OIC-CI), (ii) le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC), (iii) l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural-Zone de Bouaké(ANADER Bouaké), (iv) l'Institut des Actions Culturelles de Côte d'Ivoire (ICA-CI), (v) Cabinet NASSAIB à Bouaké ; (vi) Coopérative Worodougouka de Séguéla (CWS) à Séguéla, (vii) l'Association pour le Développement et la Renaissance (ADR) à Guiglo, (viii) Cabinet KS Consultant à San Pedro, (ix) Afrique Secours et Assistance (ASA), et (x) l'ONG CALAO ESPOIR à Tabou ; (xi) l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) à Abidjan, (xii) la Coopérative de Vivriers de Daloa (COCOVIDA), (xiii) ANADER Daloa et (xiv) l'Office de Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) à Daloa ; (xv) ANADER Issia ; (xvi) la Société de Commerce en Agriculture et Marchandises diverses (SCAM) à Danané ; (xvii) l'ONG <i>International Friendship Services</i> (IFS) à Man ; (xviii) ANADER Lakota , (xix) ANADER Bondoukou ; (xx) l'ONG AGIR à Ferkessédougou ; (xxi) AGRI-AMENAGISTE à Korhogo et (xxii) l'Organisation</p>	
--	---	--

	<p>Communautaire pour l'Appui au Développement en Côte d'Ivoire (OCAD-CI) à Odiénné.</p> <p>L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) couvre les Départements de Séguéla et Kani au Nord ; Vavoua, Guiglo, Bloléquin, Zagné, Bangolo, Duékoué à l'Ouest et Yamoussoukro au Centre.</p> <p>Elle encadre, à ce jour, 759 bénéficiaires dont 425 XC, 290 XGAD et 44 JR à travers 127 microprojets de réinsertion.</p> <p>200 bénéficiaires supplémentaires, essentiellement des ex-combattants, vont être pris en charge par OIM à travers une quarantaine de projet qu'elle lancera à la fin du mois de décembre 2009. Ces projets marqueront la clôture du programme.</p> <p>On notera également OIM a signé des accords de partenariat avec 5 structures nationales pour la mise en œuvre des microprojets. C'est ainsi qu'à l'Ouest, OIM est en partenariat avec l'ONG Terre d'Espérance et le Groupement d'Appui au Développement de l'Hévéaculture à l'Ouest (GADHO). Au Centre, les structures concernées sont l'ONG Eveil Développement Réinsertion Economique des Ex-Combattants et Jeunes Artisans (EDREDECJA) et le Cabinet SINAÏ. Au Nord, le partenaire de l'OIM reste la CWS.</p> <p>Cette stratégie de partenariat participe au renforcement des capacités des structures nationales de mise en œuvre.</p>	
<p><i>Les ex-combattants sont capables de s'engager dans des activités socio-économiques viables.</i></p>	<p>Avec l'appui des partenaires nationaux (PNRRC et PSCN) et des structures locales de mise en œuvre environ 2,700 bénéficiaires ont reçu une formation en éducation civique et morale et en comptabilité simplifiée. Sur cet effectif, chaque bénéficiaire a au moins reçu une formation par accompagnement selon l'activité spécifique choisie. Plusieurs domaines sont concernés : l'élevage, l'agriculture, la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, l'électronique, la boulangerie, le marketing et les techniques de vente, la tenue des caisses.</p> <p>En vue de renforcer l'appropriation et la pérennité de l'activité exercée, des conventions pour un suivi complémentaire de 6 mois (<i>après trois mois contractuels avec la structure de mise en œuvre</i>) ont été signées entre le PNRRC et le PNUD dans les Départements de Séguéla, Kani, Vavoua et Bouaké. Selon les spécificités de certaines zones, le suivi complémentaire de 6 mois pourra être confié à des structures locales de mise en œuvre. Il importe d'indiquer que ces Conventions de Suivi sont financées directement par le PNUD sur des Fonds du Bureau de Prévention des Crise et de relèvement (BCPR) et démontre ainsi de l'intérêt porté à la pérennisation des activités de réinsertion des ex-combattants et ex-miliciens en Côte d'Ivoire.</p>	

<p><i>Les ex-combattants sont accueillis dans leur communauté et contribuent au développement local</i></p>	<p>Toujours dans le souci d'appuyer la réhabilitation et le relèvement des communautés afin de faciliter la réinsertion des groupes cibles et de renforcer la cohésion sociale, le Programme continue de rechercher des synergies avec d'autres activités/projets menées par d'autres partenaires (exemples : GTZ/ Union Européenne, QIPs).</p> <p>Aussi le Programme compte t-il à son actif, au 31 décembre 2009, 7 projets communautaires atteignant directement 780 bénéficiaires dont 39% de femmes dans 4 départements de la Côte d'Ivoire. Ces départements sont : Bouaké (2 MP), Issia (1 MP), Lakota (1 MP) et Séguéla (3MP).</p> <p>Dans cette recherche de synergie, le PNUD a financé sur les fonds du Bureau de Prévention des Crises et du Relèvement (BCPR) à hauteur d'environ 80,000 USD, un projet communautaire agricole au bénéfice de 3200 femmes ressortissantes de 6 villages du Département de Séguéla, et membres de la Coopérative Worodougouka de Séguéla (CWS, structure locale de mise en œuvre dans le cadre des 1000 microprojets).</p> <p>De même, le PNUD et l'ONUCI ont conjointement financé sur les fonds BCPR (PNUD) et sur des de la consolidation de la paix la réhabilitation et l'équipement du siège de la CWS qui s'est dégradé du fait de la crise et qui joue malgré tout un rôle catalyseur entre les communautés et les ex-combattants dans le département de Séguéla.</p> <p>Ces actions conjointes et synergiques contribuent d'une part au renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre, et d'autres part, de toucher la réhabilitation et le relèvement des communautés affectées par la crise.</p> <p>En outre, le Programme continue à sensibiliser les communautés sur la nécessité d'avoir une réinsertion sociale réussie pour une vie communautaire plus harmonieuse/cohésive.</p>	
---	--	--

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats :

Toujours dans l'optique de contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité en Côte d'Ivoire, l'Accord complémentaire n°4 de l'Accord Politique de Ouagadougou (APO) du 23 décembre 2008 replace le processus DDR/DDM au centre des priorités avec comme indication principale, l'achèvement de ces programmes au moins deux mois avant la tenue du scrutin présidentiel. C'est ainsi que, sous l'égide du CCI et avec l'appui technique et financier du PNUD et de l'ONUCI, le processus de DDM (Désarmement et Démantèlement des Milices) a été relancé au début du mois de février 2009 avec la reprise du profilage des membres des groupes d'auto-défense dans les régions du Centre, du Sud/Sud Ouest, et de l'Est.

Ce processus s'est accéléré en avril 2009 et a abouti en fin mai au démantèlement de 21 groupes d'auto-défense (GCLCI, FSIR, GPP, CADB, GRLCO, MILOCO, 2 BCL, MPFGO, FSCO, FLV, Scorpion Guetteur, Nouvelles Forces, FLGO, UPRGO, AP-WE, FBI, FICP, FLP, FAT, MI-24, FS-LIMA), et au profilage de 17,292 ex-membres des GAD dont la majorité attend d'être réinsérée. Il faut rappeler que ce nombre s'ajoute aux 11,919 ex-combattants (FAFN) déjà démobilisés (sur un total de 34,678 profilés). Les 1000 MP ont suivi ce nouveau développement avec

intérêt et ont permis à ce jour, de réinsérer 801 ex membres des groupes d'auto défenses dans différentes activités génératrices de revenu (AGR).

Initialement, les 1000 MP ciblaient un total d'environ 5000 bénéficiaires sur une durée de 6 mois. A ce jour, après douze (12) mois d'exécution et quelques mois de suivi additionnel, 526 microprojets touchant 3,483 bénéficiaires ont été financés et entièrement exécutés ou en phase de finalisation. Plusieurs conventions ont été signées avec plus de 23 partenaires de mise en œuvre locaux et un partenaire international pour une prise en charge rapide des ex-combattants démobilisés, des ex-membres des GAD, des jeunes à risque, mais également des communautés dans les zones les plus affectées par le conflit. 200 nouveaux bénéficiaires vont être pris en charge à travers un reliquat en possession de OIM.

L'année 2009 avait également été marquée par l'organisation d'un séminaire d'évaluation à mi parcours du programme 1000 MP. Ce séminaire, voulu par le PNUD et l'ONUCI, visait l'amélioration de la mise en œuvre de ce programme. Il a été organisé conjointement avec la partie nationale à savoir le PNRRC et le PSCN du **17 au 20 mars 2009** à Bouaké. Ainsi, il a permis de faire l'état des lieux de l'exécution de ce programme, d'appréhender les difficultés/ contraintes ainsi que les bonnes pratiques, et d'apporter les mesures correctives en vue d'une meilleure performance sur la période restante. Ce Séminaire avait rassemblé 140 personnes et enregistré la participation active de toutes les parties prenantes au Programme (ONUCI, PNUD, partenaires nationaux du PNRRC, du PSCN, du CCI et de la Cellule Microprojets de la Présidence ; les représentants des FAFN/BGD ; les représentants des structures de mise en œuvre, des autorités locales, des Agences du Système des Nations Unies et des bénéficiaires). Ce séminaire avait également constitué un cadre de renforcement de capacités par l'échange d'informations sur les activités de réinsertion au niveau national, par la participation de bailleurs de Fonds (Union Européenne, Banque Mondiale, etc.) et de potentielles structures et partenaires de mise en œuvre comme le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP).

Les recommandations majeures du séminaire étaient : (i) l'augmentation des frais d'exécution des structures nationales de mise en œuvre passant de 10% à 15%; (ii) Le passage des tranches de décaissement passant de la formule 50%-40%-10% à la formule 80% - 20% ; (iii) le suivi ex-post des microprojets sur une période minimale de 3 mois en vue d'améliorer les chances de pérennisation.

Toutes ces recommandations ont été appliquées durant l'année 2009. Toutes les Conventions signées entre les structures de mise en œuvre et le PNUD après le Séminaire de Bouaké (précisément après le Comité d'Approvisionnement des Projet du 15 avril 2009) ont été faites selon les modalités de paiement de 80% (à la signature) et 20% (à la clôture) ainsi que des frais d'exécution de 15% aux structures nationales de mise en œuvre. On notera que ces recommandations ont démontré leur efficacité dans la mesure où elles ont permis d'augmenter la flexibilité du programme en donnant une marge de manœuvre plus importante aux structures locales d'exécution qui n'avaient pas toujours les moyens de préfinancement.

Par ailleurs, dans le souci de favoriser une réinsertion durable, gage d'un environnement sécuritaire propice aux élections, le Programme avait entrepris des actions visant à assurer la pérennité des microprojets par une meilleure appropriation de ceux-ci par les bénéficiaires. Cela a nécessité la prolongation du suivi et de l'encadrement par les partenaires, aussi bien le PNRRC que les structures de mise en œuvre, sur une période complémentaire de 6 mois à compter de la fin des trois (3) mois contractuels d'exécution. C'est ainsi que des Conventions de Suivi ont été signées entre le Programme et le PNRRC dans les Départements de Bouaké et de Séguéla où l'on compte les plus importantes proportions de microprojets et de bénéficiaires. En effet, le Département de Bouaké compte 53% des microprojets et 22% des bénéficiaires tandis que le celui de Séguéla compte 19% de microprojets et 25% des bénéficiaires. Cela s'explique par le fait que ces deux départements ont été les premiers à amorcer le processus de démobilisation et où le nombre important de démobilisés non réinsérés constituaient une vraie menace pour la sécurité locale. Les 1000 MP avaient ainsi répondu de façon urgente à un problème de sécurité pour la bonne marche du processus de sortie de crise.

Dans le même ordre d'idée d'amélioration des performances du Programme, une réunion conjointe ONUCI/DDR et PNUD/UPC avait eu lieu au siège de l'ONUCI le jeudi 16 juillet 2009. Trois (3) mois après le séminaire de Bouaké, cette réunion visait un deuxième bilan de la gestion des microprojets dans les différents secteurs, afin de mettre en évidence les disfonctionnements et contraintes éventuelles en vue d'une ébauche de solutions appropriées pour une meilleure prise en charge du Programme. Cette réunion visait également à la sensibilisation des équipes conjointes de terrain ONUCI-DDR et PNUD-UPC sur la nécessité d'un suivi renforcé aux fins de garantir une mise en œuvre réussie des microprojets à ce stade de mise en œuvre du Programme. Cette journée avait vu la participation d'une trentaine de personnels ONUCI et PNUD de terrain et d'Abidjan. Le Programme QIPs de l'ONUCI avait pris part à cette rencontre en vue de partager son expérience sur les microprojets et de comprendre l'intérêt des appuis

communautaires pour l'acceptation des ex-combattants. Cette journée d'échange s'était terminée par une formation en gestion des risques en gestion de projets en vue de renforcer les capacités des personnels.

2009 avait aussi été l'occasion de recueillir les avis des collègues extérieurs à la Côte d'Ivoire sur l'initiative des 1000 MP. C'est ainsi que le Programme a invité une équipe conjointe du Système des Nations Unies (SNU) à apprécier les résultats atteints dans le cadre de la revue du plan prioritaire de la Côte d'Ivoire. Composée d'un représentant du Bureau de Prévention des Crises et de Relèvement du PNUD (BCPR), d'un représentant Département des Opérations de Maintien de la Paix (DPKO) et d'un représentant du Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO), elle a séjourné en Côte d'Ivoire du 31 août au 5 septembre 2009. Cette délégation a rencontré les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des 1000 MP avant de se rendre sur le terrain où elle a rencontré les partenaires locaux et visité 15 microprojets mis en œuvre dans les Départements de Bouaké, Séguéla, Daloa et Issia. Cette équipe a apprécié et mesuré le chemin parcouru et a largement échangé lors des différents 'brainstorming' sur les moyens d'améliorer les performances du Programme et les possibilités de définir les perspectives futures.

Grace aux différents efforts fournis par les partenaires du Programme, on pourra également noter que l'année 2009 avait vu la mise en place, par le Cabinet du Premier Ministre, d'un Comité de Coordination des activités de réinsertion. Cette structure a pour mandat d'améliorer la coordination des activités de réinsertion afin de limiter les risques de duplication des efforts des différents acteurs engagés dans ce domaine. Il regroupe tous les partenaires clés, nationaux et internationaux impliqués dans la réinsertion des ex-combattants, des ex-membres des GAD et des jeunes à risque. Cette structure sert de plate-forme aux 1000 MP pour partager les informations et les expériences avec les membres.

Vers la fin de l'année 2009, le PNUD et l'ONUCI, ont conjointement commandité l'évaluation du Programme par une équipe externe et indépendante du Système des Nations Unies. Composé de 4 experts internationaux, une équipe du Centre pour la Communication Interculturelle (SIK) a séjourné en Côte d'Ivoire entre le **28 septembre au 27 octobre 2009** afin d'effectuer cette évaluation externe. Le point central de cette évaluation a été la mesure de l'impact des 1000 MP sur les bénéficiaires et les communautés ainsi que sur sa contribution à la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire. Il a aussi été question de mesurer l'efficacité et l'efficacé des procédures et des mécanismes utilisés pour identifier, sélectionner, exécuter et assurer le suivi-évaluation des microprojets dans le cadre de ce Programme. L'évaluation a aussi pris en considération l'approche du genre dans la gestion du cycle du projet, et enfin, cherché à formuler des recommandations pour guider l'exécution future des microprojets.

A cet effet, la méthodologie de l'étude a eu une approche qualitative par des méthodes comme l'analyse des documents, les observations, conversations informelles, interviews en groupes, interviews individuelles semi structurées et ateliers de discussion. Au total 49 microprojets ont été visités et plus de 150 bénéficiaires des « 1,000 MP » ont été interviewés. Par ailleurs, l'équipe d'évaluation a eu des conversations informelles et interviews semi structurées avec le personnel de l'ONUCI et du PNUD, PNRRC, PSCN, Cellule de 1000 Microprojets de la Présidence, leaders des FAFN, autorités locales et structures de mise en œuvre, aussi bien que des entretiens avec des représentants parmi les agences internationales comme la Banque Mondiale, l'Union Européenne, GTZ, OIM, l'Ambassade Royale de la Norvège, la Coopération Française et la Licorne. L'approche méthodologique et éthique de l'évaluation a été approuvée par le Service norvégien des données des sciences sociales (NSD).

Bien qu'une copie du rapport final de cette évaluation accompagne ce rapport trimestriel, il importe de relever cet extrait des conclusions :

« L'équipe d'évaluation a conclu que l'exécution des « 1,000 Microprojets » a été efficace en ce qui concerne l'objectif principal, à savoir, de contribuer au renforcement de la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire à travers la mise en place des possibilités de réinsertion socioéconomique aux ex-combattants, aux ex-membres des milices et aux jeunes à risque. Rappelons-nous ses caractéristiques principales : moment opportun, exécution rapide, compte tenu du besoin des projets économiquement viables, conscience et promotion active des synergies entre les acteurs de ce développement. Les « 1,000 Microprojets » étaient la réponse à une situation d'urgence critique (...). Cependant, basé sur une philosophie d'essayer et voir, certains points faibles ont pu être corrigés en cours de route. Donc l'exécution a été flexible et attentive aux réalités du terrain. ».